

AMH

# Une entreprise artisanale engagée auprès de ses salariés

En deux ans, l'entreprise de menuiserie AMH, Atelier Menuiserie Heulinois, dirigée par Olivier Galpin a multiplié par cinq son chiffre d'affaires et embauché 7 salariés. Une progression dont le jeune patron n'oublie pas de faire profiter son équipe.



Après plusieurs années de salariat, Olivier Galpin, menuisier de formation, a racheté il y a deux ans un atelier de menuiserie à La Chapelle Heulin.

Pour assurer son développement, ce jeune patron de 33 ans a endossé le statut de commercial et embauché du personnel. Ainsi, l'entreprise rachetée à Bernard Foucher en 2006 qui ne possédait qu'un salarié travaillant aujourd'hui avec une équipe de six ouvriers, deux apprentis et une secrétaire-comptable.

En moins de deux ans, l'entreprise a connu une belle progression grâce à la diversification de son activité : menuiserie intérieur (cloisons sèches, agencement, parquets, lambris, bloc-portes...) et menuiserie exté-

rieure (charpente, bardage, menuiseries bois PVC ou alu, ...). La clientèle s'est également élargie : « Nous répondons aux appels d'offres et travaillons avec les architectes. J'ai pu ainsi développer la clientèle de particuliers et obtenir des marchés publics intéressants comme celui de Nantes avec qui nous sommes en contrat jusqu'en 2010. »

Une démarche commerciale payante. Dès le premier exercice, le chiffre d'affaires d'AMH a été multiplié par trois et affiche pour cette année une progression de 40 %. Son cahier de commandes est plein jusqu'à avril prochain. De quoi voir venir et aborder avec sérénité l'année qui arrive malgré les incertitudes des marchés.

## Du chèque déjeuner au Plan d'épargne

À 31 ans, la volonté d'Olivier Galpin de devenir patron s'est accompagnée d'une détermination à diriger son entreprise et à proposer à ses salariés des conditions de travail attractives : « J'ai envie de faire avec mes ouvriers ce que peu de patrons font. Je considère qu'une entreprise c'est d'abord une équipe. Il faut savoir fidéliser son personnel car sa réussite est liée à la motivation des salariés. J'ai donc dès la reprise de l'atelier, pensé le développement en intégrant le bien-être de mes employés », explique Olivier Galpin.

Cette année, l'équipe d'AMH a emménagé dans des bureaux et un atelier flambants neufs, construits dans la zone artisanale des Ragonnières à La Chapelle Heulin. Des locaux en location fournis par la communauté de communes. « Pour le moment, je ne prends aucun dividende et privilégie les investissements nécessaires à l'amélioration du confort de travail comme l'achat de chariots élévateur... Le respect de mes gars, c'est aussi simple que l'achat de chaussures de sécurité confortables plutôt que de chaussures pas chères ! » Surtout, Olivier Galpin s'est engagé dans la mise en place d'un Plan épargne entreprise : les salariés touchent une participation aux bénéfices. Fait exceptionnel dans des entreprises de cette taille, AMH propose les services de l'équivalent d'un comité d'entreprise procurant aux salariés les mêmes avantages que ceux des grandes structures. Ils bénéficient enfin des chèques déjeuner. Des avantages que les entreprises de moins de 10 salariés n'ont pas obligation de mettre en œuvre, mais un engagement auquel le patron tenait. Si le jeune chef d'entreprise n'a pas ressenti le besoin de se former à la gestion et au management, préférant

se fier à son expérience et son passé d'employé, il n'a pas hésité en revanche à profiter des formations commerciales proposées par la Chambre de métiers de Loire-Atlantique. « Je suis plusieurs sessions. J'ai déjà effectué une évaluation pour cerner les marges d'améliorations possibles. » Car Olivier Galpin est tout sauf un philanthrope qui n'a pas les pieds sur terre. Il sait qu'avant tout, le bien-être de son personnel, passe par la bonne santé du carnet de commandes de l'entreprise.

AMH

Z.A. Les Ragonnières  
44330 La Chapelle Heulin  
Tél. : 02 40 06 72 70.  
amh.galpin@orange.fr

